



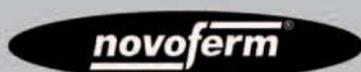
L'autre entrée principale

**Notice de montage,
d'utilisation
et de maintenance
pour motorisation
intégrée**

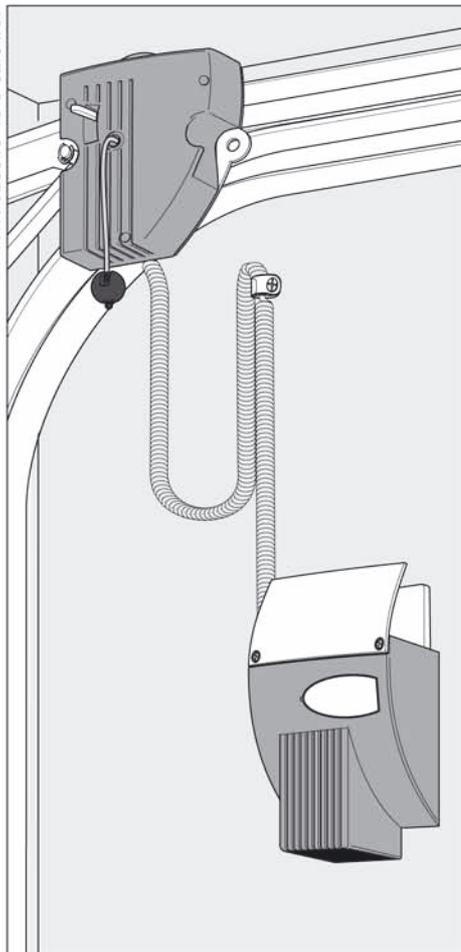
NOVOPORTE 2

**pour portes sectionnelles
ISO 45
ISO 20 kit
S 20-9**

Commercialisé depuis
le 4 mai 2007



NovoPorte®



• Informations générales

• Sécurité

Lire attentivement la notice dans son intégralité avant de commencer toute opération sur le produit, en particulier le chapitre concernant la sécurité et les consignes correspondantes. Le texte lu doit avoir été compris. Ce produit peut comporter des risques s'il n'est pas utilisé correctement ou à d'autres fins que celles prévues par son affectation. Toute responsabilité du fabricant est exclue en cas de dommages résultant du non-respect de la présente notice.

• Explication des symboles



AVERTISSEMENT : danger imminent
Ce symbole caractérise des consignes dont la non-observation risque de provoquer des blessures graves.



Ce symbole introduit des consignes. Le non-respect de ces consignes pourra entraîner des dommages, des dysfonctionnements et/ou une défaillance du produit.



Référence au texte et aux images

• Sécurité au travail

L'observation des consignes de sécurité et des instructions indiquées dans la présente notice d'utilisation permet d'éviter des dommages corporels aux personnes et des dégâts matériels pendant le travail et sur le produit. Tout recours en matière de responsabilité civile et en dommages et intérêts contre le fabricant sera exclu en cas de non-respect des consignes de sécurité et des instructions indiquées dans la présente notice d'utilisation ou de non-respect de la réglementation en matière de prévention des accidents en vigueur dans le domaine d'utilisation concerné ainsi que des consignes générales de sécurité.

• Dangers susceptibles d'émaner du produit

Le produit a été soumis à une analyse de risques. Basées sur cette analyse, la conception et la réalisation du produit répondent au niveau actuel de la technique. Le produit offre une parfaite sécurité de fonctionnement s'il est utilisé conformément à l'affectation prévue. Toutefois, un risque résiduel demeure !

Le produit fonctionne avec une tension électrique élevée.

Règles à observer avant le début de toute opération à effectuer sur des installations électriques :

1. Mettre hors tension
2. Verrouiller contre le redémarrage intempestif
3. Vérifier l'absence de tension

• Pièces de rechange



N'utiliser que des pièces de rechange d'origine du fabricant. Les contrefaçons ou les pièces de rechange défectueuses peuvent entraîner des dommages, des dysfonctionnements ou une défaillance totale du produit.

• Modifications et transformations du produit

Pour éviter la mise en danger des personnes et assurer une performance optimale, il est interdit de procéder à des modifications, des transformations ou des extensions du produit sans l'autorisation expresse du fabricant.

• Démontage

Pour le démontage, procéder dans l'ordre inverse du montage (notice de montage 13-1).

• Élimination des déchets

Respecter les prescriptions nationales en vigueur.

• Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur la face latérale de la tête de l'opérateur. Respecter la puissance connectée indiquée.

• Emballage

Pour l'élimination du matériel d'emballage, respecter l'environnement et les réglementations en vigueur sur place pour les déchets.

• Clauses de garantie

Chère cliente, cher client, La motorisation dont vous venez de faire l'acquisition pour votre porte de garage a été soumise à plusieurs contrôles de qualité successifs lors de sa fabrication. Si toutefois cette motorisation ou certaines pièces de cette motorisation devaient s'avérer (preuve à l'appui) comme étant inutilisables ou leur utilisation devant être très limitée en raison de défauts de matériel ou de fabrication, nous procéderons, à notre convenance, à leur réparation ou à leur remplacement.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages résultant de travaux de montage et d'installation incorrects, de mise en service déficiente, de manœuvre et d'entretien non conformes, de sollicitation inadéquate, ainsi que pour toute modification effectuée de libre arbitre sur la motorisation et les pièces annexes. La même règle sera applicable pour les dommages intervenus par suite du transport ou suite à un cas de force majeure, à une action externe ou à l'usure naturelle, ainsi que par suite de contraintes atmosphériques particulières. Toute modification ou réparation effectuée de libre arbitre sur des pièces liées au fonctionnement de la porte nous dégagera de toute responsabilité. Les défauts devront nous être signalés immédiatement sous forme écrite et les pièces concernées devront nous être envoyées sur demande. Nous n'assumerons pas les coûts de démontage et de montage, ni les frais de transport ou taxes postales. Si la réclamation s'avérait être injustifiée, le client devra prendre nos frais à sa charge.

La présente garantie n'est applicable qu'en corrélation avec le récépissé de la facture et prend effet le jour de la livraison. Le fabricant garantit que le produit est exempt de tout défaut.

La garantie accordée est de 24 mois, à condition que la pièce justificative au verso ait été dûment remplie. En cas contraire, la garantie prendra fin 27 mois après la date de fabrication.

• Caractéristiques techniques

Modèle de motorisation :	NovoPort II
Puissance installée :	230V / 50Hz
Puissance absorbée :	4W / 280W
Facteur de marche :	2 min
Éclairage :	230V / 40W E27
Éclairage externe :	max. 500W
Mode de fonctionnement :	par impulsion, télécommandé
Forces de traction :	Fn = 165N, Fmax = 550N
Plage de température :	- 20°C - +60°C
Pour utilisation dans des locaux secs uniquement	

Novoferm tormatic GmbH
Oberste-Wilms-Str. 15a
D-44309 Dortmund

• Sommaire

Informations générales

- Consignes de sécurité
- Explication des symboles
- Sécurité au travail
- Dangers susceptibles d'émaner du produit
- Le produit fonctionne avec une tension électrique
- Pièces de rechange
- Démontage
- Élimination des déchets
- Plaque signalétique
- Emballage
- Clauses de garantie
- Caractéristiques techniques

• Notice de montage

• Notice d'utilisation

• Maintenance et contrôle

• Aide à la recherche d'anomalies

• Affichage du diagnostic

• Cahier d'inspection

• Déclaration de conformité

• Notice de montage



Ne confier la pose qu'à des monteurs qualifiés.

Un montage incorrect peut mettre en danger la sécurité des personnes ou entraîner des dommages matériels ! Le fabricant décline toute responsabilité en cas de pose non conforme.

Préparation du montage

1. Pour le branchement au secteur, une prise devra avoir été installée sur place. Le câble de branchement livré à cet effet a une longueur de 1 m.
2. Contrôler la stabilité de la porte, resserrer les vis et les écrous se trouvant sur la porte.
3. Vérifier que la porte se déplace parfaitement bien, lubrifier les arbres et les paliers. Contrôler la prétension des ressorts et la corriger le cas échéant.
4. Démonter les verrouillages de porte en place (gâche et loqueteau).
5. Pour les garages sans deuxième entrée, il sera nécessaire d'installer un déverrouillage de secours (option).
6. Si la porte de garage comporte un portillon, installer un contact de portillon.
7. Contrôler si les vis et les chevilles fournies sont appropriées à la nature des bâtiments en place.

0 Outils nécessaires

- Perceuse avec foret béton de 6 mm
- Pince coupante diagonale robuste
- Clé à vis, ouvertures 13, 15 et 17 mm
- Tournevis plat, largeur 3 mm
- Tournevis cruciforme 2 x 100

1 Choix du côté d'installation

Choisir le côté d'installation en fonction des caractéristiques du bâtiment. Le côté standard d'installation est à droite, vu de l'intérieur. Pour les cas spéciaux d'installation : voir **25**. Pour que le rail de guidage roule parfaitement, le vaporiser avec un spray au silicone.

2 Montage de la courroie crantée

Le rail de guidage supérieur de la porte est utilisé pour monter l'unité d'entraînement. Poser la courroie crantée (avec sa pince d'extrémité pré-montée) dans le rail de guidage (dos de la courroie vers le haut).

2a Emboîter la pince d'extrémité avec crochet sur l'embout vertical.

2b Actionner le levier pour débloquer la roue d'entraînement.

Passer la courroie crantée sur les poulies d'entraînement de l'opérateur comme indiqué en **2b**.

2c Installer la motorisation avec les poulies d'entraînement dans le rail de guidage supérieur.

2d Mise en place de la butée finale.

Positionner la butée finale à une distance de : hauteur porte + 50 cm de l'huissier sous la courroie crantée.

La butée finale doit arrêter la motorisation à 5 cm environ au-dessus de la position ouverte souhaitée pour la porte.

Faire passer ensuite l'extrémité de la courroie dentée à travers l'orifice se trouvant dans l'équerre d'assemblage.

3 Montage de la fixation arrière de la courroie crantée

3a Faire passer la courroie crantée à travers l'équerre d'assemblage en la maintenant tendue. Placer les demi-manchons sur la courroie crantée comme indiqué de **3b** à **3c**.

3d Mettre en place l'écrou moleté et serrer la courroie à la main en tournant l'écrou moleté.

3e Éviter de tordre la courroie.

3f Le bout de courroie dépassant pourra être coupé.

4 Mise en place du galet supérieur

4a + 4b Retirer l'anneau d'extension du galet.

4c Installer le galet dans le rail de guidage comme indiqué sur l'illustration et visser.

5 Fixation de la console de porte

Placer la console sur les perçages prévus dans la section supérieure du tablier de porte et la visser avec 3 vis à tête 6,3 x 16.

6 Mise en place du bras levier

6a Enfiler le bras levier sur le boulon de l'opérateur et le bloquer avec un clip. Tenir l'autre bout du levier entre les bras de la console de porte et choisir le trou comme indiqué en **6b** (réglage VL uniquement pour les années de construction avant 2006).

6c Enfoncer l'axe et le bloquer à l'aide d'un clip. Jonction de la porte et de la motorisation.

7 Pièce coulissante

Placer la pièce coulissante sur le profilé du rail de guidage, la pousser dans l'orifice placé à l'arrière de l'opérateur et visser à fond avec une vis 4,2 x 13.

8 Câble de raccordement secteur

Sur la partie arrière de l'appareil de commande (**8a**) se trouve un compartiment où l'on pourra ranger le surplus de câble de raccordement en cas de besoin (**8b**).

9 Raccordement du câble spirale

9a Sur la partie arrière de l'appareil de commande, un serre-câble est prévu pour les deux conducteurs individuels.

9b Introduire le conducteur rouge à gauche (1) et le conducteur vert (2) à droite dans la borne.

9c Brancher la prise mâle dans la prise femelle prévue à cet effet jusqu'à enclipsage.

9d Faire passer ensuite le câble à travers le labyrinthe.

10 Fixation de l'appareil de commande

10a Monter l'appareil de commande sur le mur latéral. Marquer un repère à environ 1m de la porte et 1,50 m du sol pour le premier trou de cheville, percer le trou, enfoncer la cheville. Ne pas visser entièrement la vis. Accrocher l'appareil de commande sur la tête de la vis au niveau de l'encoche en forme de trou de serrure.

10b Procéder à l'alignement de l'appareil et marquer les repères pour les autres trous de fixation, cheviller et visser à l'aide de vis 4,2 x 32.

11 Collier mural

Tenir le câble spirale en hauteur à la verticale. L'extension maximum du câble posé à l'horizontale ne doit pas dépasser le triple de la longueur d'origine. Poser le collier mural à l'endroit coudé. Tenir le collier sur le mur, faire un repérage, percer, cheviller et visser avec une vis 4,2 x 45.

12 Schéma de connexion / Orientation de l'antenne

! **Consignes** : ne connecter aucune ligne sous tension et ne raccorder que des boutons-poussoirs ou des sorties de relais hors potentiel.



Dans le cas d'installations d'accès public, ou pour lesquelles l'impulsion donnée ne nécessite pas de contact visuel direct

avec la porte, il convient d'installer une cellule photoélectrique.

E. Raccordement pour antenne

Conduire l'antenne vers le haut à la sortie du boîtier (12).

En cas d'utilisation d'une antenne externe, poser le blindage sur la borne voisine (F à droite)

F. Raccordement pour impulsur externe (options, p. ex. contacteur à clé ou digicode)

G. Entrée STOP A

Raccordement pour dispositifs de sécurité (options, p. ex. contact de portillon). Une coupure au niveau de cette entrée entraînera un arrêt du mouvement d'ouverture et de fermeture ou empêchera le démarrage de la motorisation dans les deux sens.

H. Entrée STOP B

Raccordement pour dispositifs de sécurité (options, ex. cellule photoélectrique unidirectionnel). Une coupure au niveau de cette entrée entraîne une inversion automatique de la motorisation uniquement pendant le mouvement de fermeture.

I. Alimentation en tension 24 V ~ (ex. pour cellule photoélectrique unidirectionnelle), charge maximale autorisée du raccordement : 100 mA.

J. Socle pour récepteur radio

K. Raccordement pour un éclairage externe, avec prise de terre ou feu de signalisation (classe de protection II, max. 500 W).

13 Hublot de lampe

13a Le hublot de lampe couvre la zone de connexion. Pour ce faire, passer la partie arrière du hublot sous les guidages de l'appareil de commande.

13b Fixer le hublot à l'aide de deux vis à tête 4,2 x 16.

14 Éléments de commande

14a/b Les éléments de commande pour programmer la motorisation de la porte se trouvent derrière le couvercle blanc. Ouvrir le couvercle à l'aide d'un tournevis. Après avoir programmé la motorisation, refermer le couvercle. Il sert alors de bouton-poussoir intérieur (**23**).

A. L'affichage digital sert à afficher l'étape du menu, ainsi que le chiffre respectivement programmé et à diagnostiquer les erreurs.

a. L'afficheur ponctuel est allumé lorsque la motorisation est prête à fonctionner et clignote au moment de la validation du code mémorisé sur l'émetteur portatif.

B. La touche  sert de touche d'ouverture pendant le paramétrage et de touche de démarrage en dehors du menu.

C. La touche  sert de touche de fermeture pendant le paramétrage.

D. La touche  sert à consulter le menu de paramétrage, à passer d'une étape de menu à une autre et à enregistrer les paramétrages.

La programmation de la commande est assistée par menu. Appuyer sur la touche  pour appeler le guidage par menu. Les chiffres de l'afficheur indiquent l'étape du menu. Au bout de 2 secondes environ, l'afficheur clignote et le paramétrage peut être modifié à l'aide des touches  et .

Enregistrer la valeur programmée avec la touche  et le programme passe automatiquement à la phase suivante du menu. En appuyant plusieurs fois sur la touche , il est possible de sauter certaines étapes du menu. Pour terminer le menu, appuyer sur la touche  jusqu'à ce que le chiffre 0 s'affiche. En dehors du menu, une impulsion de démarrage peut être donnée à l'aide de la touche .

15 Étape de menu 3 : réglage de la position finale supérieure

15a Appuyer pendant 3 secondes sur la touche . Le chiffre 3 apparaît sur l'afficheur.

Attendre un petit moment jusqu'à ce que le chiffre 3 clignote.

15b Appuyer sur la touche  et veiller à ce que la porte avance dans le sens OUVERTURE.

Si la porte avance dans la mauvaise direction avec la touche , appuyer sur la touche  pendant 3 autres secondes.

Le chiffre 3 clignote brièvement. Le sens de marche a été basculé.

15b Avec la touche  amener la porte jusqu'à la position finale OUVERTURE souhaitée.

En appuyant sur la touche , on pourra corriger la position en sens FERMETURE. Lorsque la position finale souhaitée est atteinte, appuyer sur la touche . L'opérateur enregistre la position finale OUVERTURE et le chiffre 4 apparaît sur l'afficheur (**15c**).

Contrôle : la distance entre l'opérateur et la butée finale (voir **2d**) doit être de 5 cm environ.

16 Étape de menu 4 : réglage de la position finale inférieure

16a Appuyer sur la touche . La motorisation fait avancer la porte dans le sens FERMETURE tant que la touche reste appuyée. En appuyant sur la touche , on pourra corriger la position en sens OUVERTURE.

Lorsque la position finale FERMETURE souhaitée est atteinte, appuyer sur la touche .

L'opérateur enregistre la position finale FERMETURE et le chiffre 5 apparaît sur l'afficheur.

Appuyer deux fois sur la touche  (**16b**) jusqu'à ce que le chiffre 0 s'affiche.

17 Courses d'apprentissage de l'effort

 Pendant ces mouvements d'ouverture et de fermeture, la motorisation fait l'apprentissage des courbes d'effort et il **n'y**

a pas de limitation d'effort ! Ces courses ne doivent pas être interrompues. Pendant ces parcours, l'afficheur indique le chiffre 0.

- Appuyer sur la touche .

La motorisation ouvre la porte jusqu'à ce que la position finale supérieure soit atteinte.

- Appuyer de nouveau sur la touche .

L'opérateur ferme la porte jusqu'à ce que la position finale inférieure soit atteinte.

- Au bout de 2 secondes environ, l'affichage 0 s'éteint.

18 Étape de menu 5 : limitation d'effort pour le mouvement d'ouverture

Si l'on a quitté le menu de paramétrage auparavant, maintenir la touche  appuyée pendant 3 secondes, jusqu'à ce que le chiffre 3 s'affiche. Appuyer ensuite deux fois sur la touche  jusqu'à ce que le chiffre 5 s'affiche.

Au bout de 2 secondes environ, l'afficheur clignote avec le chiffre paramétré pour la limitation d'effort d'ouverture. Le réglage programmé en usine est 6 !

On pourra augmenter ou diminuer la limitation d'effort à l'aide des touches  et . Après le réglage, appuyer sur la touche .

Le chiffre 6 s'affiche.

19 Étape de menu 6 : limitation d'effort pour le mouvement de fermeture

Au bout de 2 secondes environ, l'afficheur clignote et le chiffre paramétré pour la limitation d'effort de fermeture s'affiche.

On pourra augmenter ou diminuer la limitation d'effort à l'aide des touches  et .

Après le réglage, appuyer sur la touche . Le chiffre 0 apparaît sur l'afficheur.

Contrôler ensuite les efforts programmés et le cas échéant répéter les réglages.

La force générée au niveau du profilé de contact ne doit pas dépasser les valeurs imposées par la norme EN 12453. D'autres mesures de protection complémentaires seront éventuellement nécessaires en fonction de l'utilisation de la porte et des réglementations en vigueur dans les différents pays. Cette règle est applicable notamment aux garages collectifs, garages souterrains, etc.



Un effort réglé trop haut peut entraîner des accidents corporels ou des dégâts matériels.

Le réglage programmé en usine est 4 !

20 Contrôle du dispositif de limitation d'effort

- Positionner le capteur de force dans la zone de fermeture.

(Si aucun capteur de force n'est présent, utiliser par exemple l'emballage de la motorisation).

- Faire démarrer la porte à partir de la position finale OUVERTURE.

- La motorisation avance jusque sur l'obstacle, s'arrête et remonte.

Après toute modification apportée aux ressorts de la porte, le parcours d'apprentissage de l'effort devra être répété :

aller dans l'étape de menu 5 et appuyer sur la touche  pendant 3 secondes. Le chiffre 0 s'affiche. Procéder alors à des courses d'apprentissage de l'effort comme indiqué au point **18**.

21 Étape de menu 1 : programmation de la fonction Démarrage pour l'émetteur portatif

- Appuyer brièvement sur la touche .

Le chiffre 1 apparaît sur l'afficheur.

- Dès que l'afficheur clignote, appuyer pendant une seconde environ sur la touche de l'émetteur portatif qui sera utilisé ultérieurement pour démarrer la motorisation.

- Dès que le code a été lu, l'afficheur ponctuel rouge (a) clignote 5 fois pour valider.

Il est possible de programmer d'autres émetteurs portatifs (10 codes maxi).

22 Étape de menu 2 : programmation de la fonction éclairage pour l'émetteur portatif

- Appuyer sur la touche .

Le chiffre 2 apparaît sur l'afficheur.

Remarque : si l'on ne désire pas programmer un éclairage de 4 minutes, appuyer encore une fois sur la touche .

L'afficheur indique le chiffre 0 - Programmation terminée.

- Appuyer sur la deuxième touche de l'émetteur portatif qui devra servir à enclencher la minuterie de 4 minutes.

- Dès que le code a été lu, l'afficheur ponctuel rouge (a) clignote 5 fois pour valider.

- Après l'apprentissage du codage, appuyer sur la touche . Le chiffre 0 s'affiche. Le menu est achevé.

Effacer tous les émetteurs programmés sur la motorisation :

Brancher la fiche de secteur de la motorisation en maintenant la touche  appuyée.

Réglages spéciaux

Étape de menu 7 : durées d'éclairage

Appuyer sur la touche  pendant 3 secondes. Le chiffre 3 apparaît sur l'afficheur. Appuyer plusieurs fois sur la touche , jusqu'à ce que l'étape de menu 6 s'affiche.

Appuyer de nouveau sur la touche  pendant 3 secondes, jusqu'à ce que le chiffre 7 s'affiche.

Valeur menu	Durée éclairage	Temps de préavis
0	60 s	-
1	90 s	-
2	120 s	-
3	240 s	-
4	0 s	3 s
5	90 s	3 s
6	240 s	3 s
7	0 s	10 s
8	90 s	10 s
9	240 s	10 s

Le paramétrage pourra être modifié à l'aide des touches  et . Si un temps de préavis a été programmé, la lumière clignote avant le démarrage de la motorisation et pendant le déplacement de la porte (réglage en usine : valeur 1).

Appuyer sur la touche  pour terminer le menu.

Étape de menu 8 : distances freinées

Appuyer sur la touche . Le chiffre 8 apparaît sur l'afficheur.

Valeur de menu	Démarrer Ouvrir	Stop Ouvrir	Démarrer Fermer	Stop Fermer
0	0	0	0	0
1	15	0	15	0
2	0	15	0	60
3	15	25	15	60
4	15	15	15	60
5	15	60	15	60
6	15	15	15	15
7	15	25	15	85
8	15	60	15	85
9	Course freinée uniquement			

Appuyer sur la touche  pour terminer le menu. Ces chiffres correspondent aux distances freinées en cm mesurées au niveau du chariot.

23 Impulseur à l'intérieur

Le couvercle de l'appareil de commande est utilisé comme impulseur pour ouvrir et fermer la porte de l'intérieur du garage. Appuyer légèrement sur le couvercle et la motorisation se met en marche.

24 Déverrouillage

La motorisation est équipée d'un déverrouillage rapide. Pour déverrouiller la motorisation pour une période prolongée (**24b**), tirer sur la tirette à cloche (**24a**).

Le chiffre 8 apparaît sur l'afficheur.

L'opérateur pourra être réenclenché à n'importe quel endroit entre les deux actionneurs d'interrupteurs fin de course. Pour verrouiller, appuyer sur le levier (**24c**).

25 Montage sur le côté gauche de la porte

Si la nature du bâtiment l'exige, la motorisation pourra également être installée du côté gauche (**25a**). Dévisser les boulons se trouvant sur l'opérateur avec des clés à vis (ouverture 10 et 17 mm) (**25b**) et les revisser de l'autre côté (**25c**).

26 Appareil de commande décalé

Si l'appareil de commande ne peut pas être positionné directement sous le rail de guidage (**26a**), le câble spirale pourra être amené jusqu'à l'opérateur avec le deuxième serre-câble fourni et la patte perforée (**26b**). Le câble spirale pourra être étiré dans la partie mobile à concurrence d'un coefficient 3 maximum et dans la partie fixe à concurrence d'un coefficient 7.

Si le câble spirale n'est pas suffisamment long, utiliser le kit de rallonge (option).

27 Raccordement pour contact de portillon

La possibilité de raccorder le contact du portillon sur l'opérateur est un avantage.

- Retirer le boîtier (27a).
- Arracher la paroi latérale de la pièce en plastique blanc, côté porte (27b).
- Poser le câble du contact de portillon au-dessus du levier et le fixer à l'aide d'un collier de câblage (27c).
- Retirer le pont du bornier (27d) et mettre le câble en place (27e).
- Replacer le boîtier et le revisser (27f).

Contrôle : ouvrir le portillon, l'afficheur indique le chiffre 8. ?

• Notice d'utilisation

Informations concernant la notice d'utilisation

La présente notice d'utilisation décrit le maniement sûr et correct du produit. Les consignes de sécurité et instructions indiquées dans la présente notice doivent impérativement être respectées, de même que la réglementation locale de prévention des accidents en vigueur pour le domaine d'utilisation concerné et les consignes générales de sécurité.



Montrer à toutes les personnes utilisant la porte la manière sûre et correcte de la manœuvrer.

Surveiller les processus d'ouverture et de fermeture lors de la manœuvre de la motorisation.

Ne pas confier les émetteurs portatifs à des enfants.

Ne pas tolérer la présence de personnes ou d'objets dans la zone de basculement de la porte.

Fonctionnement

La motorisation pour porte de garage peut être actionnée par pression de touche sur l'appareil de commande (Fig. 23) ou par d'autres impulseurs, comme émetteur portatif, contacteur à clé, etc. Il suffira pour cela d'une brève impulsion.

- Première impulsion : la motorisation démarre et fait avancer la porte vers la position finale OUVERTURE ou FERMETURE programmée.
- Impulsion donnée pendant le déplacement : la porte s'arrête.
- Nouvelle impulsion : la porte inverse sa manœuvre et continue dans le sens contraire.

Dispositif interne de sécurité

Si la porte rencontre un obstacle pendant la fermeture, la motorisation s'arrête et libère l'obstacle en remontant la porte jusqu'en position finale supérieure.

Pendant les 2 dernières secondes de la fermeture, la porte ne laissera qu'un interstice ouvert pour pouvoir libérer l'obstacle tout en jetant un regard dans le garage. Si la porte rencontre un obstacle pendant l'ouverture, la motorisation s'arrête immédiatement. La porte pourra être refermée ensuite en donnant une nouvelle impulsion.

Dispositifs externes de sécurité

- Contact de portillon STOP A
Un portillon ouvert stoppe immédiatement la motorisation ou l'empêche de démarrer.
- Barrière photoélectrique (STOP B)
Une interruption du faisceau lumineux de la cellule photoélectrique pendant la fermeture entraîne l'arrêt et la remontée automatique de la

porte. Une interruption de ce faisceau pendant l'ouverture n'a aucune influence sur le mouvement de la porte.

Déverrouillage rapide

Pour les opérations de réglage, en cas de panne de courant ou d'anomalie quelconque, la porte peut être désolidarisée de la motorisation au moyen de l'interrupteur à tirette se trouvant sur le bras levier. Elle sera ensuite manœuvrée à la main (Fig. 24a). Pour la mise en service de la porte avec motorisation, appuyer sur le levier se trouvant sur l'opérateur (Fig. 24c) et la motorisation s'enclenche à nouveau.

Pour pouvoir manœuvrer la porte manuellement pendant une période prolongée, réinstaller le verrouillage de la porte mis hors service pour le fonctionnement avec motorisation. En cas contraire, la porte ne sera pas verrouillée en position fermée.

Éclairage

La lumière s'allume automatiquement après la transmission de l'impulsion de démarrage et s'éteint après l'expiration du temps programmé (Temps réglé en usine : environ 90 secondes). Une deuxième touche se trouvant sur l'émetteur portatif peut être programmée sur une minuterie de 4 minutes (Fig. 22). Une pression sur la touche de l'émetteur portatif déclenche la lumière indépendamment du moteur. Elle s'éteint au bout de 4 minutes environ.

Remplacement de l'ampoule

Débrancher la prise électrique et ouvrir le hublot de la lampe à l'aide d'un tournevis cruciforme 2 x 100. Remplacer la lampe (230 V, 40 W, culot E27) et revisser le hublot.

Feu de signalisation

Si un feu de signalisation a été installé pour signaler les processus d'ouverture et de fermeture, il clignotera en même temps que la lampe se trouvant dans l'opérateur dès qu'une impulsion de démarrage sera transmise. Le démarrage de la motorisation est temporisé en fonction du temps de préavis programmé (voir Réglages spéciaux - étape de menu 7).

Émetteur portatif

- Programmation d'émetteurs portatifs supplémentaires : voir étapes de menu 1 et 2 (Fig. 21 et 22).
- Changement de pile : pousser le couvercle du compartiment à pile de l'émetteur portatif pour l'ouvrir. Sortir la pile du compartiment. Installer une pile neuve (alcaline 23A, 12V) en respectant la polarité.
- Refermer le couvercle.

Ne pas jeter les piles vides aux ordures ménagères (déchettererie spéciale) !

• Maintenance / Contrôle



Faire contrôler l'installation de votre porte de garage par un spécialiste avant la première mise en service et selon les besoins (mais au moins une fois par an).

Surveillance de la limitation d'effort

La commande de la motorisation dispose d'un système de sécurité à 2 processeurs assurant la surveillance de la limitation d'effort. Dans chaque position finale, le débrayage intégré de l'effort est testé automatiquement. Contrôler l'installation de la porte avant la mise en service et au moins une fois par an. Effectuer alors le contrôle du dispositif de limitation d'effort (Fig. 20).



Un réglage trop élevé de la force de fermeture pourra entraîner des dommages corporels ou matériels.

L'effort d'ouverture peut être réajusté dans l'étape de menu 5, celui de la fermeture dans l'étape de menu 6.

• Aide à la recherche d'anomalies

 **Remarque importante : débrancher impérativement le courant avant de procéder à toute opération sur la motorisation !**

Défaillance	Causes possibles	Dépannage
La porte ne s'ouvre pas ou ne se ferme pas entièrement.	Le mécanisme de la porte s'est modifié. Le réglage de la force de fermeture / d'ouverture est trop faible. Le réglage de la position finale n'est pas correct.	Faire contrôler la porte. Faire effectuer un réglage de l'effort (étapes de menu 5 et 6). Faire procéder à un nouveau réglage de la position finale 17 .
Après la fermeture, la porte s'ouvre de nouveau et laisse un interstice ouvert.	La porte se bloque juste avant la position fermée. Le réglage de la position finale n'est pas correct.	Retirer l'obstacle. Faire procéder à un nouveau réglage de la position finale FERMETURE 17 .
La motorisation n'avance pas, bien que le moteur tourne.	L'embrayage n'est pas enclenché.	Réenclencher l'embrayage 24c .
La porte ne réagit pas à l'impulsion transmise par l'émetteur portatif, mais réagit à la manœuvre par bouton-poussoir ou autres impulseurs.	La pile de l'émetteur portatif est vide. Il n'y a pas d'antenne. Aucun émetteur portatif n'est programmé.	Changer la pile de l'émetteur portatif. Installer ou orienter l'antenne. Programmer l'émetteur portatif (21 - Étape de menu 1).
La porte ne réagit ni à l'impulsion transmise par l'émetteur portatif ni à d'autres impulseurs.	Voir Affichage de diagnostic.	Voir Affichage de diagnostic.
Rayon d'action trop faible de l'émetteur portatif.	La pile de l'émetteur portatif est vide. Il n'y a pas d'antenne ou elle n'est pas orientée. Blindage sur place du signal de réception.	Changer la pile de l'émetteur portatif. Installer ou orienter l'antenne. Brancher une antenne extérieure (Option).
La courroie crantée ou la motorisation émet des bruits.	La courroie crantée est encrassée. La courroie crantée est trop tendue.	Nettoyer la courroie crantée. La vaporiser avec un aérosol au silicone. Desserrer la courroie crantée.

• Affichage du diagnostic

L'affichage sert au diagnostic d'anomalies éventuelles pendant le fonctionnement.

Chiffre	État	Diagnostic / Remède
0	La motorisation démarre et le chiffre 0 s'éteint.	La motorisation reçoit une impulsion de démarrage à l'entrée DÉPART ou par un émetteur. Fonctionnement standard.
1	La porte ne fait aucun mouvement d'ouverture ni de fermeture.	Le raccordement STOP A est coupé. Le dispositif externe de sécurité a réagi.
2	La porte ne se ferme plus.	Le raccordement STOP B est coupé. Le dispositif externe de sécurité a réagi (p. ex. barrière photoélectrique).
3	Le moteur ne tourne pas.	Faire appel à un spécialiste.
4	Impulsion continue au niveau de l'entrée DÉPART.	La porte n'accepte plus aucune impulsion de départ. L'impulseur externe transmet une impulsion continue (ex. touche coincée)..
7	Erreur survenue pendant la course d'apprentissage	Refaire un apprentissage des positions (étapes de menu 3 et 4). Ne pas faire avancer avec trop de puissance en position finale !
8	La motorisation a été déverrouillée avec le système de déverrouillage de secours ou le contact du portillon est activé.	La motorisation est déverrouillée, réenclencher l'embrayage 24c . Contrôler le contact du portillon.
0	Le chiffre 0 reste affiché pendant le mouvement d'ouverture ou de fermeture suivant et s'éteint ensuite. Le chiffre 0 reste toujours affiché.	La motorisation effectue une course d'apprentissage pour la limitation d'effort. Attention : l'effort de ces courses n'est pas surveillé 17 !
9	Le test de sécurité a été déclenché.	Débrancher la prise secteur pour un court instant. Si le chiffre 9 reste à l'affichage, remplacer l'appareil de commande.

Sous réserve de modifications

• Cahier d'inspection pour l'installation de porte NovoPort

Exploitant de l'installation _____

Emplacement de l'installation de porte _____

Caractéristiques techniques de la motorisation

Modèle de motorisation : NovoPort II	Puissance absorbée : 4W / 280W
Puissance installée : 230V / 50Hz	Forces de traction : $F_n = 165N$, $F_{max} = 550N$
Éclairage : interne 40 W maximum	externe : max. 500W
Mode de fonctionnement : par impulsion, télécommandé	Service discontinu : 2 min

Caractéristiques de la porte

Modèle _____	Type _____
N° de série _____	Année de fabrication _____
Dimensions de la porte _____	Poids des battants _____

Montage et mise en service

Société, technicien _____	Nom, technicien _____
Mise en service effectuée le _____	Signature _____

Autres données	Modifications apportées ultérieurement
_____	_____
_____	_____

Contrôle de l'installation de porte

Généralités

Les portes motorisées doivent être inspectées et/ou entretenues par des techniciens de montage qualifiés (ce sont des personnes qui ont la formation appropriée et disposent des compétences nécessaires de par leur connaissance et leur expérience sur le terrain) ou des experts lors de la mise en service et selon les intervalles prévus par le fabricant dans la notice de maintenance, également selon les éventuelles réglementations nationales spécifiques (comme pour l'Allemagne la réglementation 232 « Directives pour les fenêtres, portes et portes de garage motorisées »).

Le présent cahier de contrôle doit faire état de tous les travaux de maintenance et de contrôle.

L'exploitant doit le conserver au même endroit que la documentation de l'installation de porte pendant toute la durée d'utilisation après l'avoir reçu complété des mains du technicien après la mise en service effectuée. Nous recommandons également ceci pour les portes à actionnement manuel.

Les indications données dans la documentation de l'installation de porte (consignes de montage, d'utilisation et de maintenance) doivent être impérativement observées.

Tout contrôle ou maintenance non conforme invalide la garantie du fabricant.

Les modifications apportées à l'installation de porte (dans la mesure où elles sont autorisées) doivent également être documentées.



Remarque: il convient de différencier les opérations de contrôle de celles de maintenance.

Liste de vérification de l'installation de porte

Cocher l'équipement présent lors de la mise en service.

1.0 Porte	Propriétés à vérifier	présent	absent
1.1 Manoeuvrabilité de la porte	(dans toutes les positions)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Fixations/raccordements	(état/ajustement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Points de rotation/éléments articulés	(état/graisage)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.4 Galet/support de galet	(état/graisage)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.5 Joints/barres de contact	(état/ajustement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.6 Châssis de porte/guidage de porte	(orientation/fixation/état)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.7 Vantail	(orientation/état)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.8 Verrouillage/serrure	(état/fonctionnement/graisage)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.9 Portillon	(fonction/fermeture de la porte)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.0 Équilibrage du poids			
2.1 Câbles métalliques	(état/ajustement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Fixation de câble	(état/ajustement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3 2 enroulements de sécurité sur le tambour de câble	(état)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.4 Sécurité anti-chute	(état)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.5 Déplacement radial de l'arbre en T	(état)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.6 Ressorts	(état/ajustement/tension)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.7 Éléments de sécurité (splines, goupille, etc.)	(état/ajustement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.0 Motorisation / Commande			
3.1 Motorisation/console	(état/fixation)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Lignes/raccordements électriques	(état/ajustement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.3 Organes de transmission	(état/graisage)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.4 Déverrouillage rapide/de secours	(état/fonctionnement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.5 Contact du portillon	(état/fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.6 Poussoirs/émetteur portatif	(état/fonctionnement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.7 Désactivation de fin	(état/fonctionnement)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.8 Autres dispositifs de sécurité	(état/fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.0 Sécurité contre l'écrasement et le cisaillement			
4.1 Protection des bords de fermeture	(état/fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Limitation de la force	(fonctionnement selon l'EN 12456)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3 Barrières photoélectriques	(état/fonctionnement)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.0 Documentation			
5.1 Plaque signalétique/désignation CE	(complètes/lisibles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Déclaration de conformité de l'installation de porte	(complètes/lisibles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3 Plaque signalétique du dispositif de protection contre la rupture des ressorts	(complètes/lisibles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.4 Cahier d'inspection	(complètes/lisibles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.5 Notices de montage/d'utilisation/ de maintenance	(complètes/lisibles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Déclaration de conformité CE

selon l'EN 13241-1, Portes industrielles, commerciales et de garage - Norme de produit, Annexe ZA

Novoferm GmbH

Isselburger Straße 31
46459 Rees
Allemagne

déclare que les produits

- **Portes sectionnelles Novoferm E Typ iso9, iso20, iso 20FZF, iso34, iso 45 et 45 bois** sont conformes aux dispositions correspondantes de la directive CE concernant les produits de construction (directive 89/106/CEE)
- et en outre, en association telle que celles prescrites avec les **motorisations de porte Novomatic 403, 553, 553S, 803, novodoor® ou novoport**, sont conformes aux dispositions correspondantes de
 - la directive CE concernant les produits de constructions (directive 89/106/CEE)
 - la directive CE concernant les machines (directive 98/37/CEE)
 - la directive CE concernant la basse tension /73/23/CEE)
 - la directive sur la compatibilité électromagnétique (89/336/CEE)
- La norme harmonisée suivante ayant été appliquée:
 - EN 13241-1 / Portes industrielles, commerciales et de garage - Norme de produit
- La conformité a été démontrée par l'organisme reconnu
RWTÜV Systems GmbH
Notified Body 0044
Langemarckstraße 20
D 45141 Essen

Rees, 2005-04-11

Signature:



Dr. Robert Bartels

Le signataire est le gérant de Novoferm GmbH.

Nous déclarons ici que les données de référence du fabricant ont été respectées.

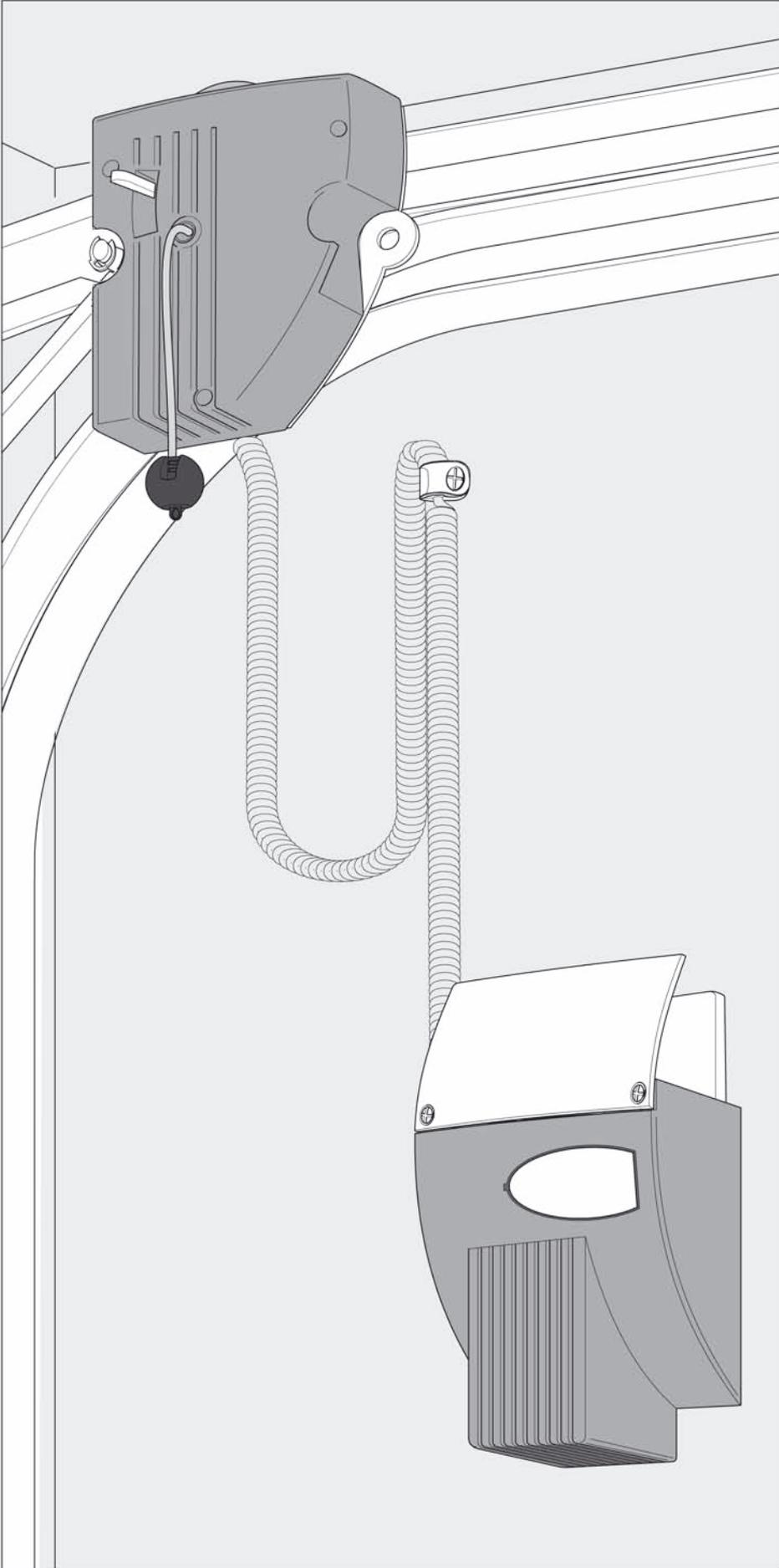
Entreprise d'installation

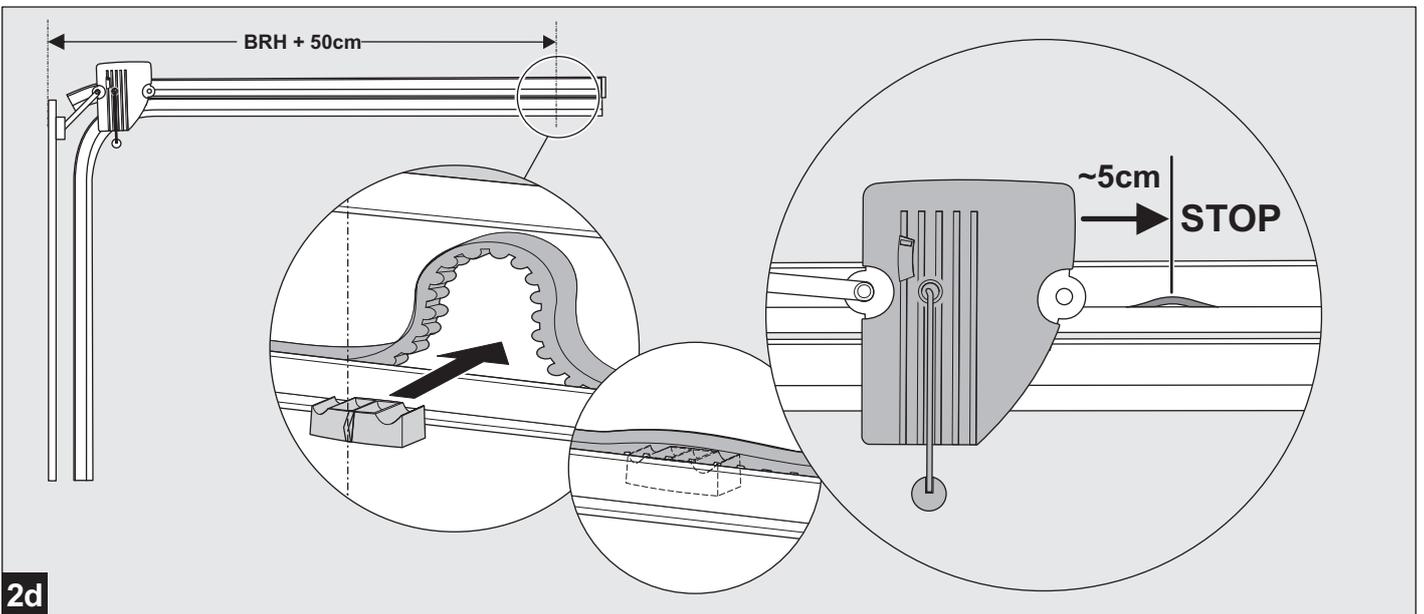
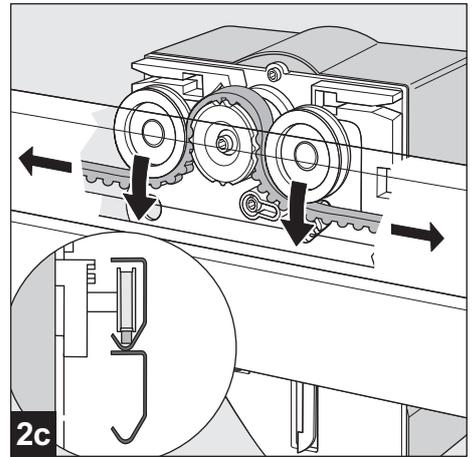
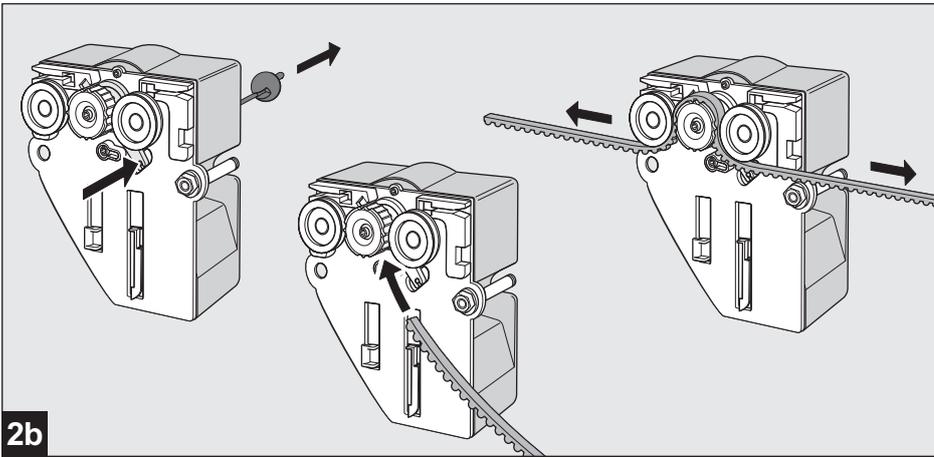
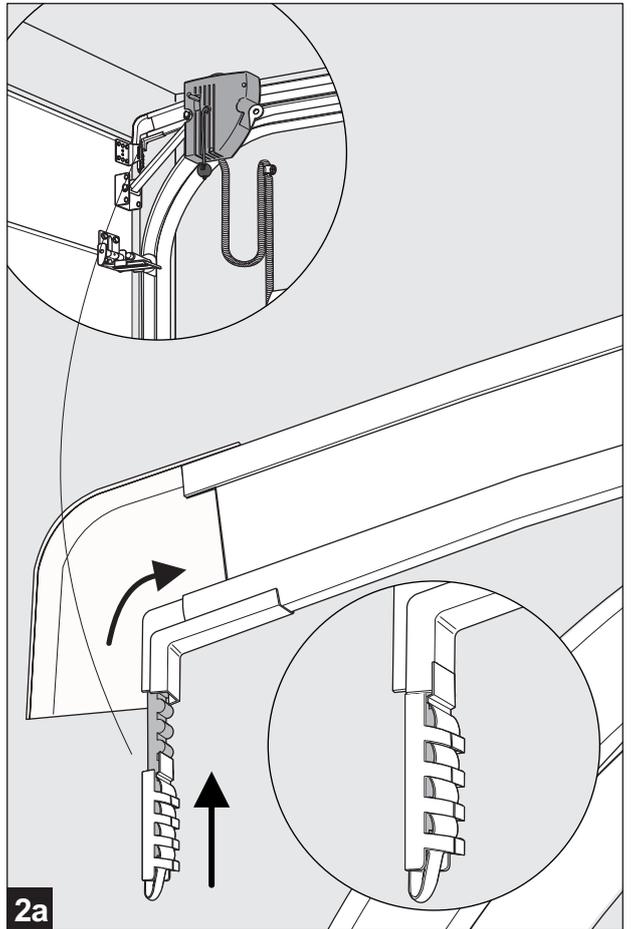
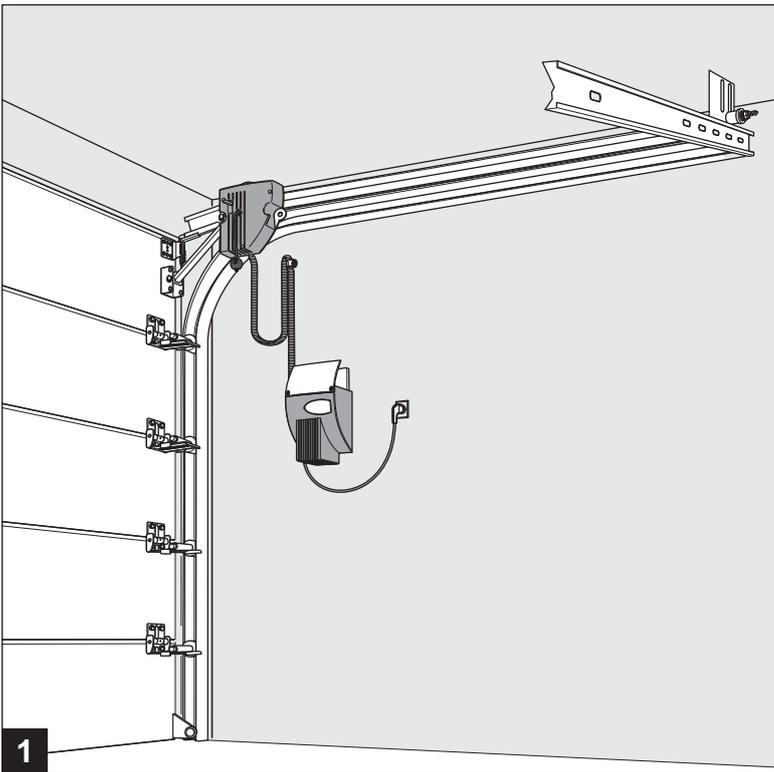
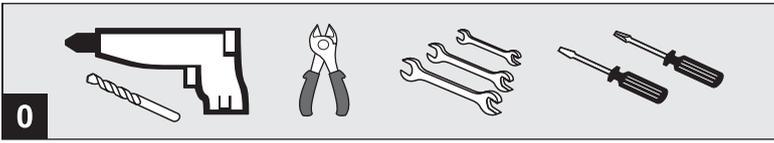
Lieu, date: _____

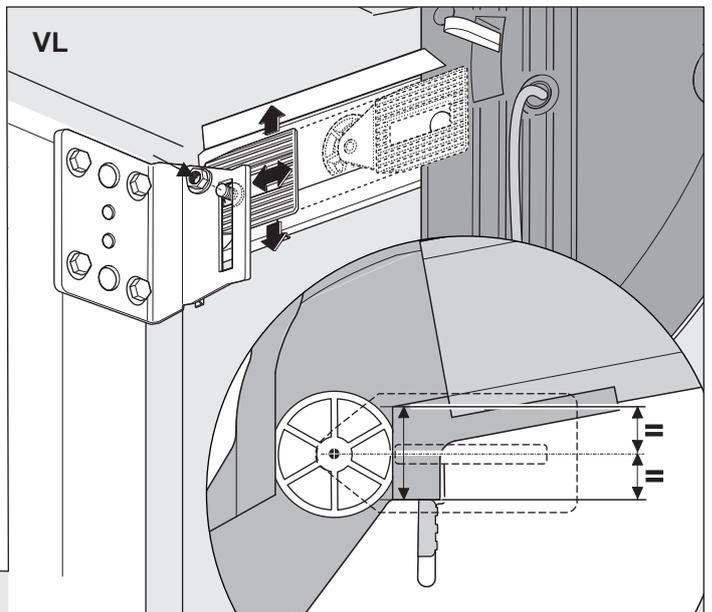
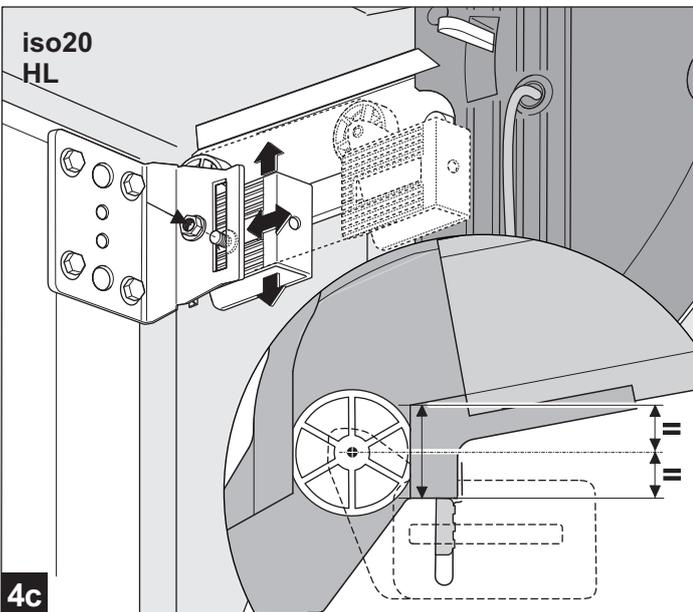
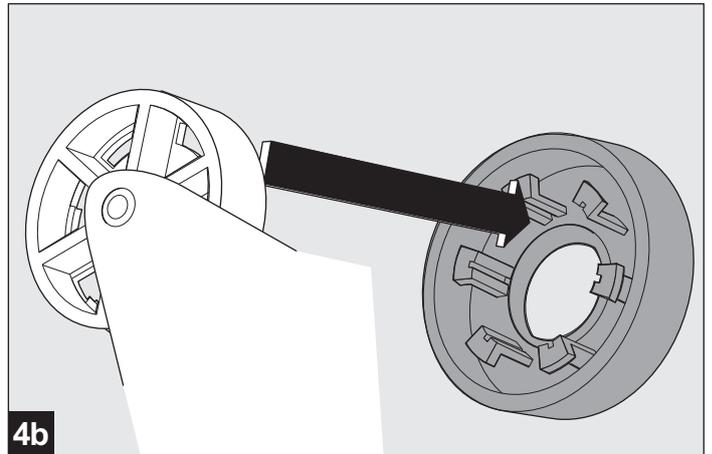
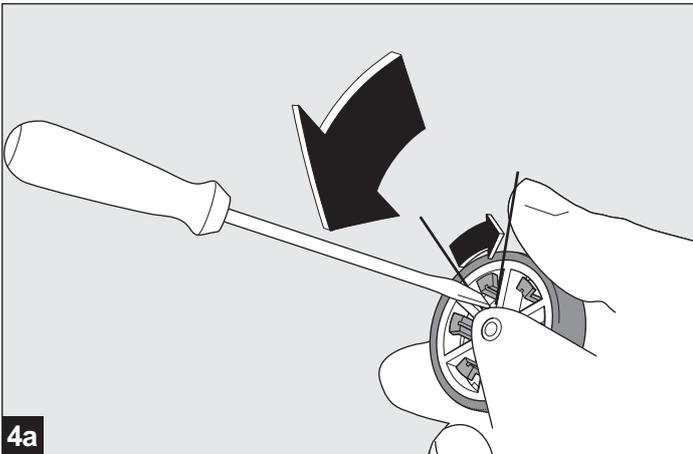
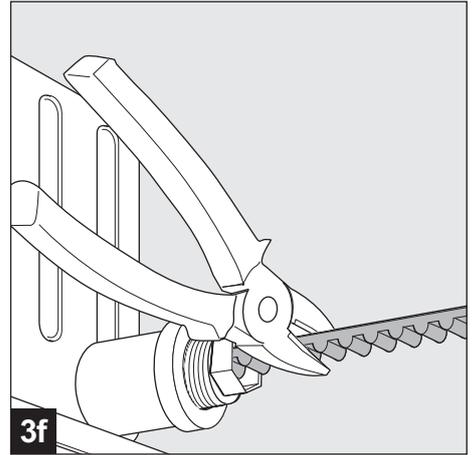
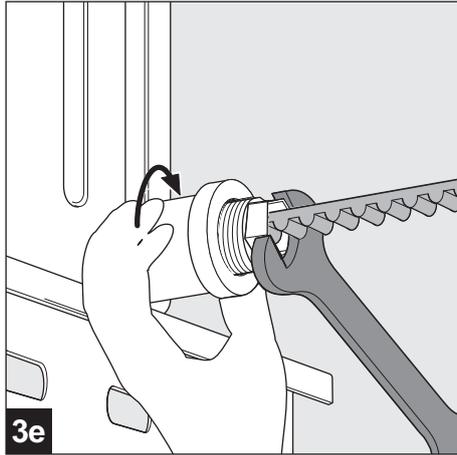
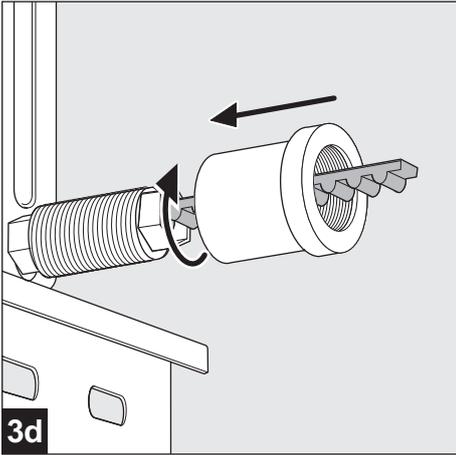
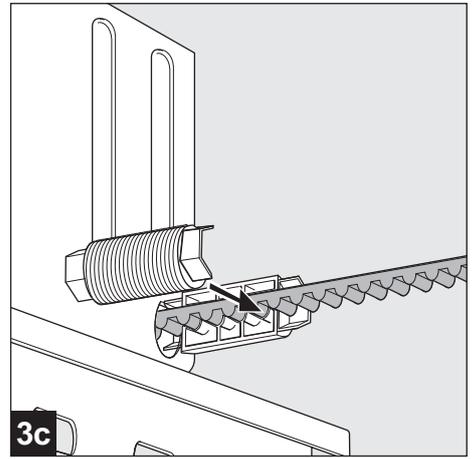
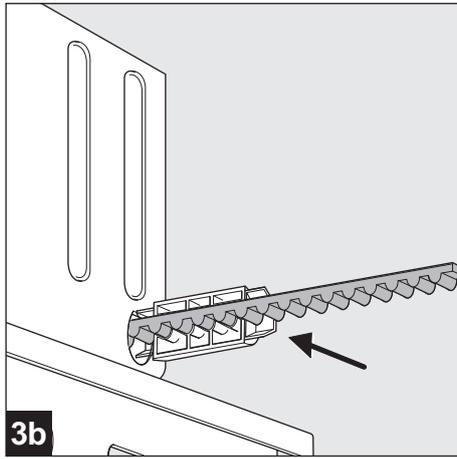
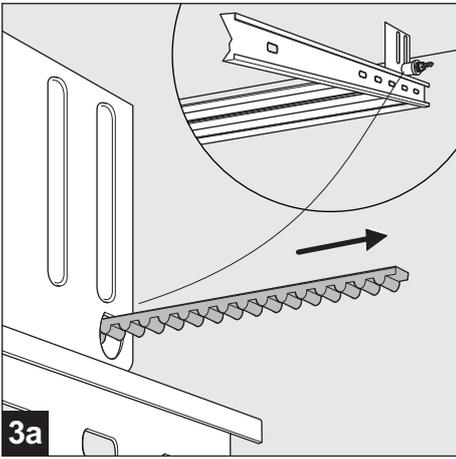
Signature: _____

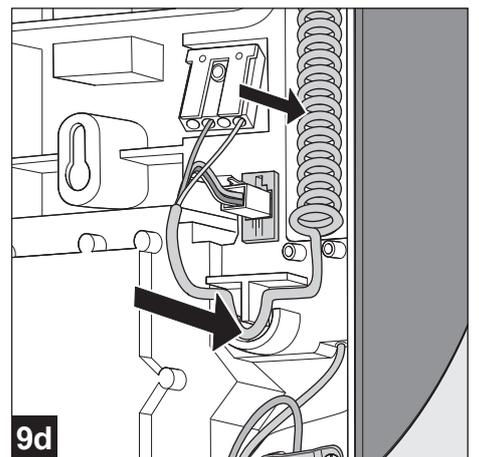
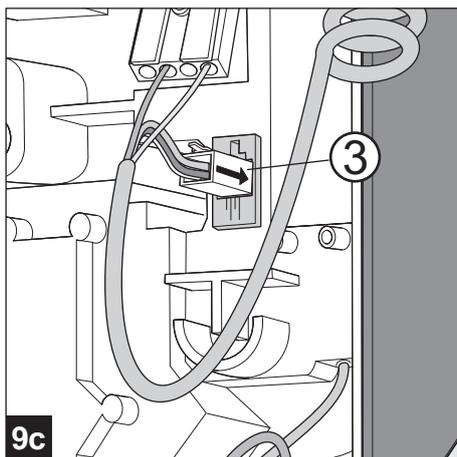
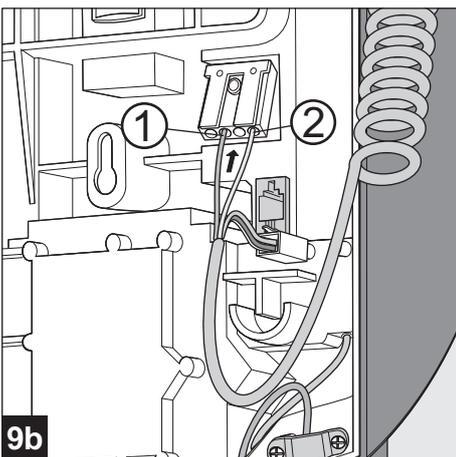
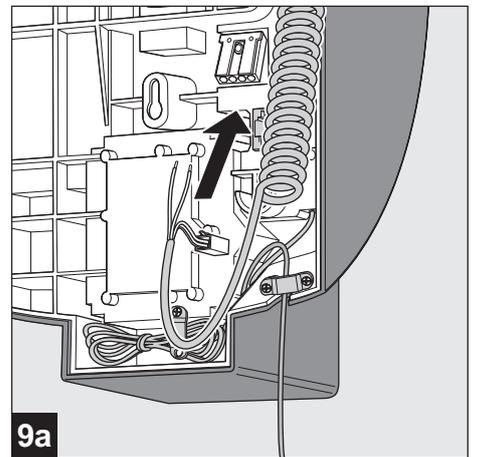
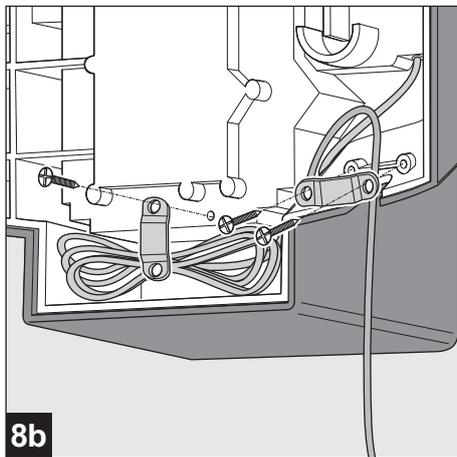
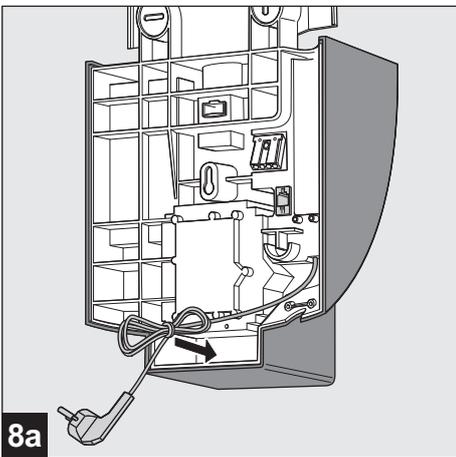
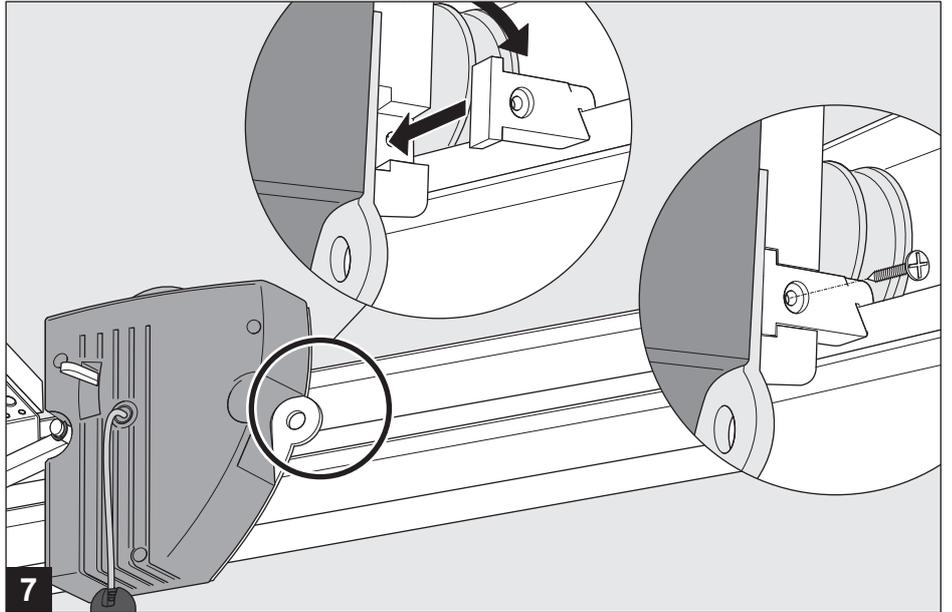
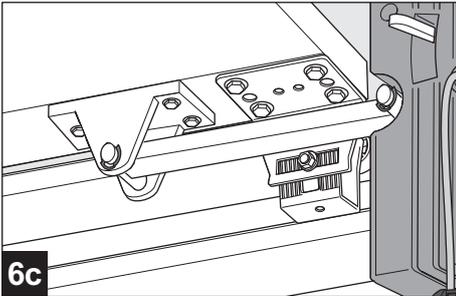
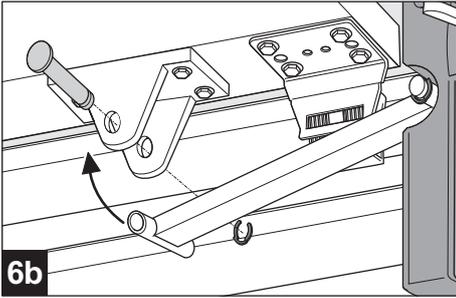
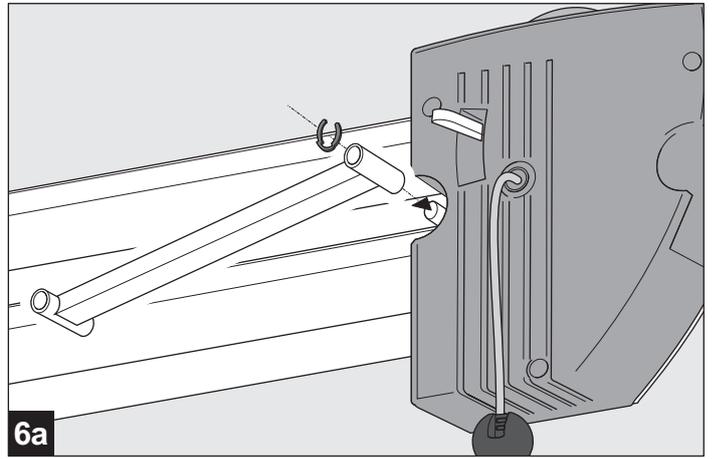
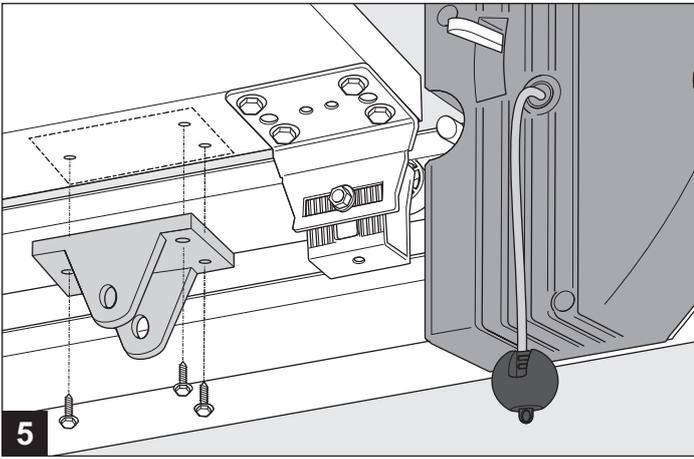
NovoPorte 2[®]

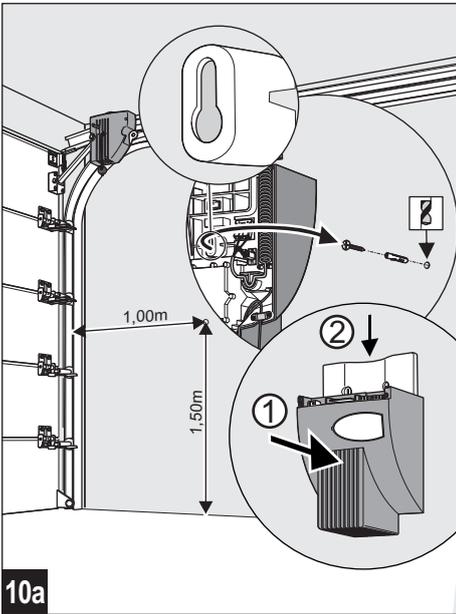
WN 020511-45-5-321 01/07



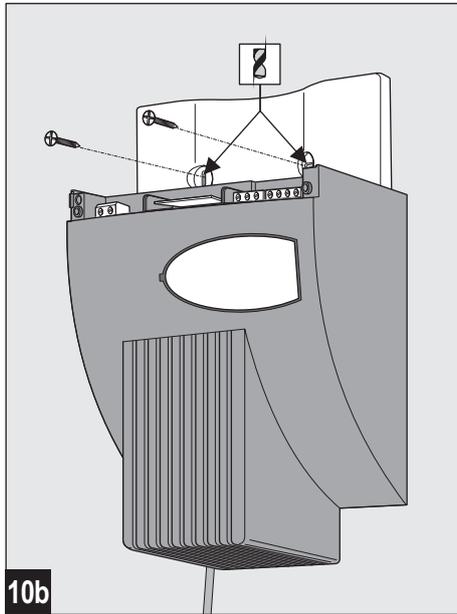




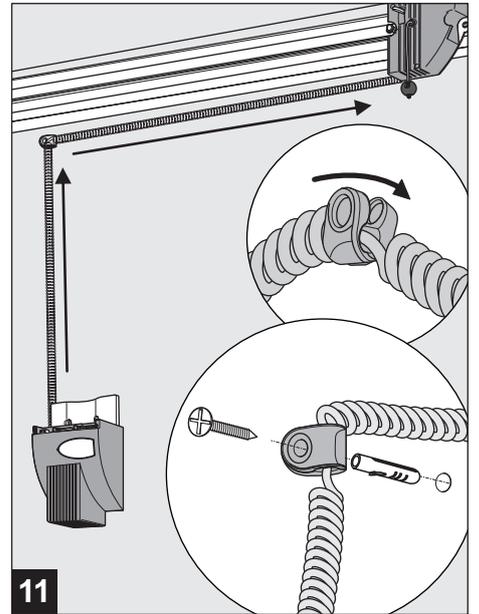




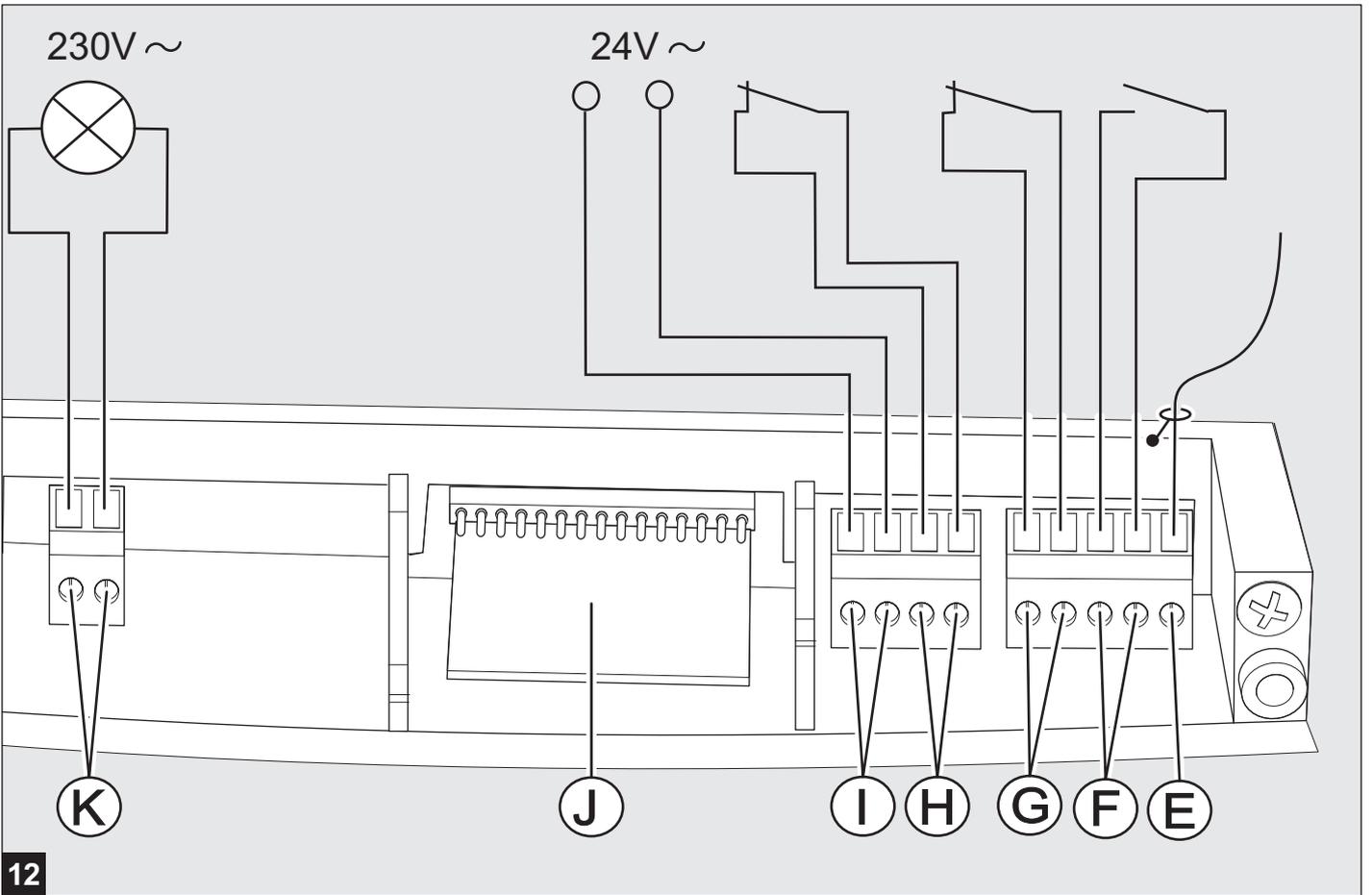
10a



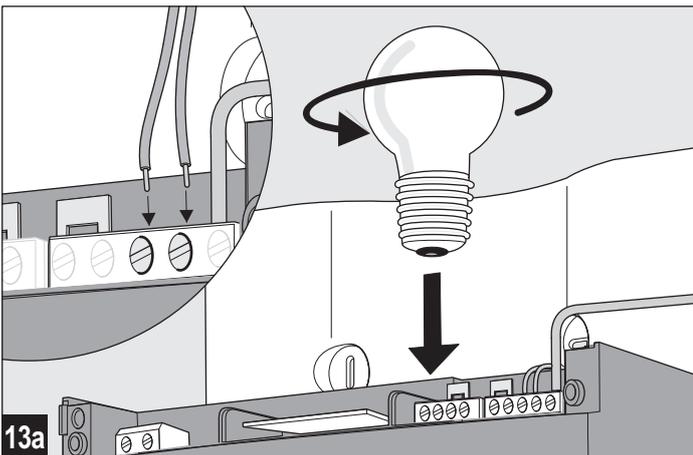
10b



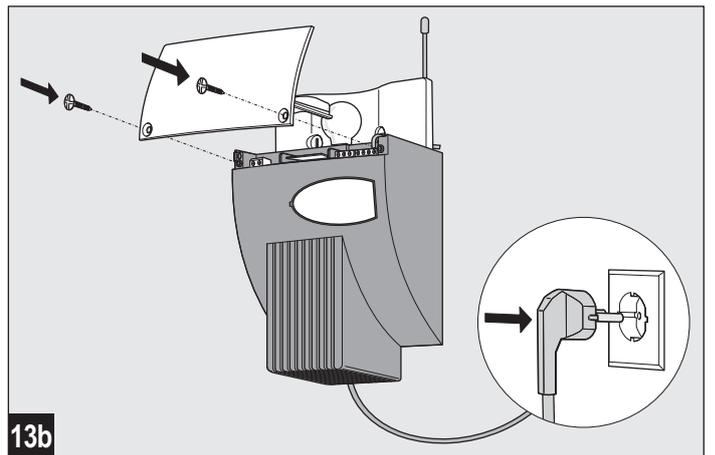
11



12



13a



13b

